

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AOUT 2018
--

Présents : M. Christian CARBONI, Maire, Mme Patricia BELIN, MM. Marc HANGARD, Freddy LALLEMANT, Gabriel LE ROUX, Christophe TESTI, Didier THUAU.

Absent ayant donné pouvoir : M. Nicolas MOSTACCI à M. Christian CARBONI,
Absents excusés : MM. Benoit PROBST et Olivier RAGUOUILIAUX

M. Christian CARBONI ouvre la séance à 19h15.

M. Christophe TESTI est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION ADHESION A LA CHARTE « COMMUNE NATURE » ET DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'engagement des communes de la Communauté de Communes de Suippes de ne plus traiter chimiquement les espaces publics.

La Région Grand Est et les Agences de l'Eau souhaitent mettre à l'honneur les communes engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement et contribuant à la préservation des ressources en eau.

Dans ce cadre, il est donc proposé de concourir au dispositif « Commune Nature », en participant à cette distinction et à une future campagne d'audit, qui permettra d'illustrer et de valoriser le degré d'avancement de la commune dans ses pratiques d'entretien des espaces publics.

La participation à cette démarche sera formalisée par la signature d'une charte d'entretien et de gestion des espaces communaux.

La commune devant acquérir du matériel alternatif au désherbage chimique, elle sollicitera l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie la plus haute possible.

Après avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote :

Vote : POUR : 8 – CONTRE : 0 - ABSENTION : 0

Monsieur le Maire remercie les membres présents et lève la séance.

La séance est levée à 19h45.